



## **ARRÊTÉ N°2026-20 PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**Le Maire de la Commune de MAULEVRIER,**

- *Vu le Code de la Famille et de l'Action Sociale et notamment l'article L. 123-6, et R. 123-10 à R. 123-15 ;*
- *Vu la délibération n°2026-26 du Conseil Municipal en date du 16 avril 2026 fixant à 8 administrateurs « élus » et 8 administrateurs « nommés » le nombre des membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. ;*
- *Considérant qu'à la suite du renouvellement général du Conseil municipal, il convient de procéder à la nomination au Conseil d'administration du CCAS des membres non élus, représentants d'associations caritatives et familiales ;*
- *Considérant les propositions faites par les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion (France Horizon), par l'Union départementale des associations familiales (ADMR), par les associations de retraités et de personnes âgées (Amicale des Retraités), par les associations de personnes handicapées (ADAPEI 49), et par les personnes impliquées dans des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune de MAULEVRIER ;*

### **A R R Ê T E**

**Article 1 :** Sont nommés membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. de MAULEVRIER :

- ⇒ **Au titre de l'UDAF - ADMR :**  
Madame Geneviève GABORIT, domiciliée 1 La Grande Nillière – 49360 MAULEVRIER
- ⇒ **Au titre des associations de retraités et personnes âgées du département – Amicale des Retraités :**  
Madame Raphaëlle LEFORT, domiciliée 24 Rue Briançon – 49360 MAULEVRIER
- ⇒ **Au titre des associations de personnes handicapées du département – ADAPEI 49 :**  
Madame Laëtitia CHARIER, domiciliée 21 Rue Nicolas Rocquet – 49360 MAULEVRIER
- ⇒ **Au titre des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions – FRANCE HORIZON :**  
Monsieur Georges ROTTIER, domicilié 4 Square Jacques de Montbron – 49360 MAULEVRIER
- ⇒ **Au titre de l'association du SECOURS CATHOLIQUE :**  
Madame Elisabeth GIRARD, domiciliée 3 La Roullière – 49360 MAULEVRIER
- ⇒ **Au titre de leur participation à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune :**  
  
Monsieur Régis MORENEAU, domicilié 1 Rue du Cardinal Luçon – 49360 MAULEVRIER  
Madame Marie-Odile OCTAVE, domiciliée 19 Rue René Tonnelet – 49360 MAULEVRIER  
Madame Nathalie POUPET, domiciliée 8 Rue de la Fourchette – 49360 MAULEVRIER

**Article 2** : Conformément à l'article L. 123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la durée du mandat des membres nommés par le Maire est la même que celle du mandat des administrateurs issus du Conseil Municipal.

**Article 3** : Le présent arrêté sera affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune, notifié aux intéressés et transmis au représentant de l'Etat au titre du contrôle de légalité.

Fait à MAULEVRIER, le 28 avril 2026

**Le Maire**

**Yannick LOCHU**



**Le Maire**

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

**Certifié exécutoire compte tenu de :**

- la publication le 29 avril 2026